CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

Revue de Presse
QUOTIDIENNE

www.gouv.ci 101

Mercredi 18 novembre 2026

PRESSE NATIONALE

Politique

COMMERCE INTRA-AFRICAIN : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE BOTSWANA ACCÉLÈRENT LEUR COOPÉRATION

Les secteurs privés ivoiriens et botswanais ont pris part, hier, à la Maison de l'entreprise, au Plateau, à un forum d'affaires entre les deux pays. La rencontre s'est tenue en présence du Président botswanais, Duma Gideon Boko, et du Vice-Président ivoirien, Tiémoko Meyliet Koné. L'objectif était de découvrir les opportunités d'affaires de chacun des pays et d'accélérer la coopération commerciale entre leurs secteurs privés. Le Président Duma Boko a souligné la faiblesse des échanges intra-africains, estimés à environ 16%, tandis que le volume commercial bilatéral entre la Côte d'Ivoire et le Botswana avoisine à peine un million de dollars. Il a encouragé les opérateurs économiques des deux pays à multiplier les initiatives communes et à partager leurs expériences pour consolider les deux économies. Pour sa part, le Vice-Président ivoirien, Tiémoko Meyliet Koné, a appelé les investisseurs botswanais à s'intéresser davantage aux opportunités offertes par la Côte d'Ivoire, notamment dans la mise en œuvre du PND 2026-2030. Selon lui, le rapprochement politique entre les deux États doit se matérialiser par des projets économiques structurants.

VOTE EN COMMISSION : LES DÉPUTÉS APPROUVENT À L'UNANIMITÉ LA DISSOLUTION DE LA CEI

Les députés membres de la Commission des Affaires Générales et Institutionnelles (CAGI) sont en phase avec le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Vagondo Diomandé. Hier, après son exposé relatif au projet de loi portant ratification de l'ordonnance relative à la dissolution de la Commission Électorale Indépendante (CEI), ils lui ont donné leur quitus. Dans sa présentation, en ce qui concerne la cessation des activités de l'organe électoral, à l'entame de la séance interactive, il a soutenu que l'État a dissous la CEI en raison des critiques répétées d'une frange de la population, notamment l'opposition, et de la fin du dernier cycle électoral. Vagondo Diomandé a insisté sur l'urgence de la ratification de l'ordonnance, compte tenu du calendrier électoral et des délais qu'impose la mise en place du nouveau mécanisme de gestion des élections. Répondant aux inquiétudes relatives à la transparence, à l'indépendance et à la crédibilité du futur dispositif, il a assuré que le gouvernement ne restait pas indifférent aux préoccupations des parlementaires. Il a notamment révélé que des consultations avec les acteurs politiques et la société civile avaient été engagées pour aboutir à une institution consensuelle.

DÉMOCRATIE ET DÉSINFORMATION : LE CNDH PLAIDE POUR UNE ÉDUCATION NUMÉRIQUE DES JEUNES

La désinformation et des discours de haine foisonnent sur les réseaux sociaux. A cet effet, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) de Côte d'Ivoire privilégie l'éducation à la restriction. C'est le plaidoyer porté par son président, Dr Christian Arnaud Adjelou, le mardi 17 novembre 2026, à Genève, en Suisse, lors du 6e Forum des Nations Unies sur les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit. Intervenant au Panel 5B, consacré aux enjeux des technologies numériques et de l'éducation civique, au Palais des Nations, le responsable de l'institution ivoirienne a exposé les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans un environnement numérique en constante évolution. Pour Dr Christian Arnaud Adjelou, les réseaux sociaux constituent à la fois une opportunité d'expression et de participation citoyenne et un

espace exposé à de nombreuses dérives. Si ces outils facilitent l´accès à l´information et les échanges, ils peuvent également favoriser la propagation de fausses informations, les discours de haine, la cybercriminalité et les manipulations politiques. « Pour le CNDH, la réponse ne doit pas être la restriction de l'espace civique, mais l'émancipation par les compétences », a-t-il défendu. Il a ainsi appelé à adapter les systèmes éducatifs aux nouvelles réalités numériques afin de former une jeunesse mieux outillée pour exercer ses droits et assumer ses responsabilités citoyennes.

Economie

Le Patriote

COP31 : LA CÔTE D'IVOIRE AFFIRME SES AMBITIONS CLIMATIQUES À ANTALYA

La Côte d'Ivoire entend prendre toute sa place dans la lutte contre les changements climatiques. À la COP31, qui se tient à Antalya, en Turquie, du lundi 9 novembre au vendredi 20 novembre 2026, la délégation ivoirienne, conduite par le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, avec la participation du ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a porté les ambitions nationales en matière de transition écologique et de développement durable. Au pavillon ivoirien, plusieurs initiatives ont permis de mettre en lumière les réponses envisagées par le pays dans différents secteurs. Agriculture durable, préservation des forêts et suivi de l'impact environnemental des activités minières ont notamment figuré au menu des présentations. La plateforme numérique consacrée à la collecte et à la gestion des données environnementales et climatiques du secteur minier illustre, à cet égard, la volonté de renforcer le suivi et la gouvernance environnementale.

Fraternité Matin

SIREXE 2026 : LE PRÉSIDENT DU BOTSWANA ATTENDU À L'OUVERTURE AUJOURD'HUI

Le Parc des expositions d'Abidjan accueille, du 18 au 22 novembre, la 2e édition du Salon International des Ressources Extractives et Énergétiques (SIREXE). L'évènement est marqué par la présence de Duma Gideon Boko, Président du Botswana. L'édition 2026 réunit des décideurs publics, des majors et des investisseurs autour du thème central : « Quelles infrastructures pour soutenir le développement économique en Afrique ? ». Pour la commissaire générale, Mireille Aka, le SIREXE entend dépasser le simple stade des échanges pour s'imposer comme un véritable accélérateur de projets concrets. Les panels scientifiques et les rencontres d'affaires poursuivent quatre objectifs stratégiques : développer des infrastructures structurantes, accélérer la transformation et le contenu local, mobiliser des financements d'envergure, intégrer la transition énergétique et l'innovation, à travers la mobilisation exceptionnelle de tout l'écosystème. Pour relever ces défis, le commissariat général a fédéré l'ensemble de la chaîne de valeur des secteurs minier, pétrolier et énergétique réunissant des acteurs de premier plan venus de plus de 30 pays.

Le Patriote

TRANSFORMATION DU CACAO / VISITE À L´USINE CÉMOI : LE PRÉSIDENT BOTSWANAIS S'INSPIRE DU MODÈLE IVOIRIEN

S'inspirer du modèle ivoirien en matière de transformation du cacao. Après le lancement du business forum Côte d'Ivoire-Botswana, organisé à la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) au Plateau, la coopération entre les deux pays s'est poursuivie sur le terrain industriel. À la mi-journée d´hier mardi 17 novembre, le Premier Ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, a accueilli le Président de la République du Botswana, Duma Gideon Boko, et sa délégation à l'usine Cémoi, située dans la zone industrielle de Yopougon et spécialisée dans la transformation du cacao. S'exprimant au nom du Chef du gouvernement, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Koné Nabagné, a présenté les ambitions de la Côte d'Ivoire en matière de transformation locale de ses produits agricoles, notamment le cacao. Il a rappelé à cette occasion que l'agriculture représente environ 17 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et occupe près de la moitié de la population active. « Notre pays a décidé que cela devait changer », a souligné le ministre, évoquant l'ambition de transformer localement au moins 50 % de la production nationale de cacao à l'horizon 2030.

BUDGET 2027 / APRÈS LE PASSAGE EN COMMISSION : LES DÉPUTÉS ATTENDUS LE 26 NOVEMBRE POUR LE VOTE DÉCISIF

Après plusieurs jours d´examen des budgets ministériels, la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) a achevé ses travaux. Mais le processus parlementaire est loin d´être terminé. Le 26 novembre 2026, les députés devront se prononcer en séance plénière sur le projet de budget de l´État, estimé à 18 466 milliards de FCFA. Cette première étape franchie, une autre échéance majeure attend désormais les parlementaires : le vote en séance plénière, qui doit permettre de statuer sur l´adoption définitive du budget 2027. C´est à cette étape que l´ensemble des députés est appelé à se prononcer sur le projet de budget. Contrairement aux travaux en commission, le vote en séance plénière engage l´ensemble de la représentation nationale. La séance débute généralement par la présentation du rapport de la commission compétente. Les députés peuvent ensuite prendre la parole pour interroger le gouvernement, formuler des observations, exprimer leurs réserves ou leur soutien et, lorsque la procédure le permet, proposer des amendements. Le ministre concerné peut alors apporter des réponses aux préoccupations soulevées. Au-delà des travaux techniques menés en commission, les députés devront désormais se prononcer dans l´hémicycle sur le projet de budget 2027.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE : LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE INTÉRIEURE AU CŒUR D'UNE CONFÉRENCE-DÉBAT

Sous le parrainage du Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, Africa Perspectives Institute (API) tiendra, ce jeudi 19 novembre 2026, à la salle des Fêtes du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody, sa conférence-débat annuelle sur le thème « Financement endogène de l'Afrique : mobiliser l'épargne intérieure ». Elle sera consacrée à la mobilisation de l'épargne africaine pour financer les investissements de long terme. L'Afrique a l'argent pour financer son développement. Encore faut-il savoir le mobiliser. C'est le pari que veut relever API, qui mobilisera à Abidjan décideurs, banquiers centraux et acteurs du marché financier autour de l'épargne intérieure. Selon Africa finance corporation, plus de 4 000 milliards de dollars (2 385 000 milliards de FCFA) d'actifs financiers sont détenus sur le continent par les banques, les investisseurs institutionnels et sous forme de réserves de change, par les banques centrales, dont plus de 1 000 milliards de dollars (596 250 milliards de FCFA) pour les seules caisses de retraite et compagnies d'assurance. A en croire Dr Souleymane Diarrassouba, ministre du Plan et du Développement, « l'Afrique dispose, à travers son épargne intérieure, d'un levier majeur pour financer son développement ». La rencontre du 19 novembre s'inscrit dans la continuité des travaux de l'Institut.

ORGANISATION DES PRODUCTEURS DE PÉTROLE AFRICAINS (APPO) : LA CÔTE D'IVOIRE PASSE LE RELAIS À LA RDC

Abidjan accueille la 50e session ordinaire du Conseil des ministres de l´Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO). Une session à la portée historique, marquée par le lancement de la Banque Africaine de l'Énergie et par la désignation, pour la première fois, d´une femme à la présidence de l´Organisation. Dans son discours d´ouverture, le ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly a rappelé les profonds bouleversements du contexte énergétique mondial : tensions géopolitiques, volatilité des marchés, enjeux de sécurité des approvisionnements et désengagement progressif des financements internationaux en faveur des hydrocarbures. Il a, dans son intervention, fixé l´exigence nouvelle : rendre la Banque « rapidement opérationnelle, financièrement solide et en mesure de financer des projets d´envergure ». Ces avancées ont été réalisées sous la présidence de Mamadou Sangafowa-Coulibaly, qui s´apprête à passer le relais à la tête de l´Organisation. Le secrétaire général de l´APPO a adressé ses félicitations à Madame Acacia Bandubola Mbongo, Ministre d´État, ministre des Hydrocarbures de la République démocratique du Congo, appelée à assumer la présidence de l´APPO pour le prochain exercice.

HYDROCARBURES / EXPLORATION PÉTROLIÈRE : PETROBRAS ET MURPHY AFFICHENT LEUR CONFIANCE DANS LE POTENTIEL PÉTROLIER DU BASSIN SÉDIMENTAIRE

La Côte d'Ivoire suscite un intérêt croissant auprès des grandes compagnies pétrolières internationales. En marge du Salon International des Ressources Extractives et Énergétiques (SIREXE), les responsables de Petrobras et de Murphy ont exprimé leur confiance dans le potentiel pétrolier et gazier du pays, à l'issue d'échanges avec la direction générale de la Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire (PETROCI). C'était, hier, mardi 17 novembre 2026, au siège de la Société. Au cours de sa rencontre avec Éric Hambly, directeur général de Murphy, la directrice générale de PETROCI, Fatoumata Sanogo, s'est réjouie de la qualité de la coopération entre les deux sociétés. Les discussions ont notamment porté sur les possibilités d'accélérer les travaux d'évaluation des découvertes réalisées et les perspectives de leur mise en production. Selon Éric Hambly, les 18 à 24 novembre prochains seront consacrés à l'évaluation des découvertes, à l'estimation des ressources et à la définition du meilleur programme de développement. « Nous allons évaluer la découverte, déterminer l'ampleur des ressources et définir le programme de développement optimal », a-t-il expliqué.

Fraternité Matin

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE : UNE CENTRALE À TURBINE À GAZ MOBILE DE 200 MÉGAWATT ATTENDUE À SAN PEDRO

Le gouvernement ivoirien poursuit le développement de son secteur énergétique. La Société Nationale de l'Électricité et du Gaz (SONELGAZ) d'Algérie, à travers sa filiale SONELGAZ Internationale, va réaliser, dans les prochains mois, une centrale thermique mobile d'une capacité de 200 mégawatts à San Pedro. La première phase prévoit l'installation de deux turbines à gaz mobiles de type Mobile PAC d'une puissance unitaire de 20 MW, soit une capacité totale de 40 MW. Une convention de partenariat a été signée hier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody, entre le Directeur général de CI-Énergies, Amidou Traoré, et le PDG de SONELGAZ International, Yazid Djelloulé. C'était en présence du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, et de Mourad Adjal, ministre algérien de l'Énergie et des Énergies renouvelables. « La convention cadre ouvre la voie à des projets d'envergure comprenant la fourniture de postes mobiles, de transformateurs et d'équipements de haute et moyenne tensions », a souligné Mamadou Sangafowa-Coulibaly.

L'INTELLIGENT D'ABIDJAN

SANTÉ ANIMALE : UNE LISTE DE MÉDICAMENTS ESSENTIELS ENVISAGÉE

La Côte d´Ivoire engage l´élaboration de sa Liste Nationale des Médicaments Vétérinaires Essentiels (LNMVE). Le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), à travers la Direction des Services Vétérinaires et du Bien-Être Animal (DSVBA), a organisé à cet effet, le lundi 16 novembre 2026 à Cocody, un atelier de lancement et de cadrage, avec l´appui technique et financier de l´ONG Brooke. L´objectif est d´identifier les médicaments vétérinaires prioritaires au regard des besoins sanitaires des filières animales et aquacoles, d´améliorer leur disponibilité et de promouvoir leur utilisation rationnelle. La démarche intervient alors que circulent des produits non homologués, que des résidus de médicaments peuvent se retrouver dans les aliments et que la résistance aux antimicrobiens progresse. Représentant le ministre des Ressources animales et halieutiques, la conseillère technique chargée de la santé animale, Diarrassouba Haïda épouse Fadiga, a présenté cette liste comme un outil pour améliorer la santé et le bien-être des animaux, renforcer la sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé publique.

LE MANDAT

MARCHÉ FINANCIER DE L'UEMOA : LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE ÉTUDIE UNE COTATION À LA BRVM

Le directeur général de la Société ivoirienne de raffinage (SIR), Tiotioho Soro, a indiqué que l´éventuelle entrée de l´entreprise à la BRVM était en discussion. Cette perspective est évoquée, alors que le bénéfice net de la SIR a reculé de 47,1 % en 2024, malgré une hausse de 8,3 % des volumes commercialisés. « La question est en discussion. Je pense que dans les jours à venir, nous aurons une réponse claire », a déclaré Tiotioho Soro, directeur général de la SIR, le jeudi 12 novembre, lors d'une table ronde organisée par Bloomfield Intelligence autour du thème « Cartographie des risques d'investissement du secteur de l'énergie en Afrique ». Le dirigeant répondait à une question sur la possibilité pour la raffinerie d´ouvrir son capital aux investisseurs à travers une cotation sur le marché financier de l´UEMOA. Pour la SIR, une éventuelle entrée à la BRVM pourrait constituer un moyen de mobiliser des ressources auprès des investisseurs du marché régional. Cette perspective intervient alors que l´entreprise poursuit des projets de transformation de ses activités et sa transition énergétique.

RENTRÉE JUDICIAIRE DU TRIBUNAL MILITAIRE D´ABIDJAN : TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA INVITE AU RESPECT DE LA LOI

Le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a présidé la rentrée judiciaire du Tribunal Militaire d´Abidjan (TMA), hier. Aux premières loges de ce traditionnel cérémonial consacré à la prestation de serment de nouveaux magistrats militaires et leurs assesseurs et au bilan de l´année écoulée, il avait à ses côtés le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Sansan Kambilé, et le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé. Selon lui, cette rentrée judiciaire est un moment important pour saluer la contribution du TMA à la consolidation de la discipline au sein des Forces de Défense et de Sécurité. « Cette rentrée judiciaire réaffirme une exigence fondamentale : faire de la discipline militaire et du respect de la loi les piliers d'une institution républicaine forte, responsable et respectueuse de l'État de droit », a fait savoir Téné Birahima Ouattara. L'audience, présidée par Dembélé Tahirou, 1er président de la Cour d'Appel d'Abidjan, a été marquée par la prestation de serment de quatre nouveaux magistrats militaires issus des rangs de la police nationale.

GESTION DES AIRES PROTÉGÉES : LE PARC NATIONAL D'AZAGNY ENREGISTRE DES RÉSULTATS SATISFAISANTS EN 2026

La Direction de Zone Sud de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) peut se prévaloir d'un bilan encourageant dans la gestion du Parc National d'Azagny. Au terme de l'exercice 2026, elle affiche un taux de réalisation de 87% de ses activités sur une prévision de 91%, soit une performance globale de 95%. Ces résultats ont été présentés les 11 et 12 novembre 2026, à l'occasion d'un atelier bilan et de planification organisé dans un hôtel de Grand-Lahou, en présence des autorités administratives, des élus locaux, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des populations riveraines. Conduits par le Colonel-major Hillihase Bakayoko, PhD., Directeur de Zone Sud, les travaux ont permis de passer au crible les différentes composantes de la gestion de cette aire protégée. Aménagement, management, surveillance, suivi écologique, recherche et mesures en faveur des populations riveraines ont ainsi fait l'objet de présentations détaillées par les responsables des différents services.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA CÔTE D'IVOIRE FORMALISE SA COOPÉRATION AVEC TONY BLAIR INSTITUTE

Le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique et le Tony Blair Institute ont formalisé leur coopération, le 14 novembre, au bureau ministériel, dans le cadre de la COP31. Le ministre Abou Bamba, qui l'a confirmé, se dit animé, à la suite de la signature de l'accord, d'« une énorme satisfaction ». Les deux parties soulignent, toutefois, que leur collaboration avait commencé avant le protocole d'accord dont la signature vient consacrer un travail déjà engagé. Bertrand Assamoi, directeur national de Tony Blair Institute en Côte d'Ivoire, explique que la convention se concentre sur les sujets que le ministère a jugés prioritaires, notamment la promotion de projets verts, le recours aux nouvelles technologies pour résoudre des problèmes environnementaux et l'opérationnalisation de stratégies nationales, parmi lesquelles celle de la transition écologique et celle de l'économie circulaire. « Nous restons ouverts et flexibles à l'évolution des besoins du ministère », a-t-il déclaré.

ÉLABORATION D'UNE PREMIÈRE VERSION DU PDRHS 2026-2030 : LES ACTEURS HARMONISENT LEURS POSITIONS

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, à travers la direction des ressources humaines, organise, du 16 au 19 novembre, à Abidjan, l'Atelier multisectoriel de politique de l'Analyse du Marché du Travail en Santé (AMTS). L'objectif est de parvenir à un accord des principales parties prenantes sur les orientations stratégiques prioritaires de développement des ressources humaines en santé de la Côte d'Ivoire et à recueillir leur engagement en faveur de la mise en

œuvre. Il s'agit également de traduire les recommandations de l'AMTS en orientations et stratégies des ressources humaines en santé prioritaires, de susciter et formaliser l'engagement des parties prenantes, de définir et hiérarchiser les axes d'intervention du Plan de Développement des Ressources Humaines en Santé (PDRHS 2026-2030) et d'élaborer une première version du PDRHS 2026-2030.

DÉVELOPPEMENT RURAL : LE GOUVERNEMENT RAPPROCHE LES SERVICES ESSENTIELS DES POPULATIONS

Améliorer les conditions de vie des populations rurales passe aussi par leur accès aux services essentiels. Électricité, infrastructures sanitaires et espaces culturels : le gouvernement poursuit ses efforts pour rapprocher ces services des citoyens et réduire les disparités entre les territoires. À Guiembé, dans la région du Poro, l'électrification contribue à changer le quotidien des habitants. L'accès au courant électrique améliore les conditions de vie des ménages et favorise le développement des activités économiques. Une avancée dont les populations mesurent les retombées au quotidien. Yeo Korona témoigne des changements observés dans la localité et des nouvelles perspectives que l´électricité offre désormais aux populations. Cette politique de proximité concerne également le secteur sanitaire. À Akakro, le centre de santé contribue à améliorer l'accès aux soins pour les habitants et les populations des localités environnantes. Pour Issouf Baro, président des jeunes, cette infrastructure répond à un besoin important de la communauté. « Nous n'avons plus besoin de parcourir des kilomètres pour nous soigner. Grâce aux efforts du gouvernement, nous disposons d'un centre de santé qui vient soulager les habitants », souligne-t-il. (Source : CICG)

CENTRE NATIONAL D'ONCOLOGIE ET DE RADIOTHÉRAPIE ALASSANE OUATTARA (CNRAO) : UNE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE ENGAGÉE AVEC 128 PROCÉDURES ET 100 FICHES DE POSTE

Huit (8) ans après son ouverture, le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO) veut passer à une nouvelle étape. Les 16 et 17 novembre 2026, à Cocody-Angré, l'établissement a réuni ses équipes pour un séminaire décisif : valider ses procédures internes et ses fiches de poste. L'enjeu est d'améliorer durablement la qualité et la sécurité des soins offerts aux patients atteints de cancer. Présidée par le professeur Soro Kountélé Gona, Directeur de cabinet adjoint, représentant le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba, cette rencontre a rassemblé les responsables et agents du Centre. Au cœur des travaux : 128 procédures et 100 fiches de poste élaborées avec les équipes du CNRAO. Ces documents décrivent les méthodes de travail, les responsabilités de chacun et les exigences liées à chaque fonction. Leur examen collectif doit permettre de les ajuster aux réalités du terrain avant leur application définitive.

Culture

PROTECTION DES ŒUVRES ET RÉMUNÉRATION DES CRÉATEURS : LE BURIDA FORME LA COMMUNAUTÉ MIX ET MASTER EXPRESS

Mieux connaître ses droits pour mieux vivre de son art. C'est autour de cet enjeu que la communauté Mix et Master express a bénéficié, le samedi 14 novembre 2026 à Bingerville, d'une session de formation avec l'accompagnement du Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA). Placée sous le thème : « Comment percevoir ses droits d'auteur et droits voisins par trimestre et mieux vivre de son art à l'ère du numérique », cette rencontre a permis aux participants de mieux comprendre les mécanismes de protection des œuvres, de perception et de répartition des droits. Les échanges ont notamment porté sur les fondamentaux du droit d'auteur et des droits voisins, la perception des droits dans l'environnement numérique, les modalités de répartition, les actions sociales du BURIDA et les outils de communication à la disposition des créateurs. Kouamé François, chef du département en relation avec les ayants droit et chef de la délégation du BURIDA, et l'équipe des formateurs ont apporté des éclairages aux participants sur les démarches à entreprendre pour mieux faire valoir leurs droits.

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA EN CÔTE D'IVOIRE : LE PNLS LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE POUR VULGARISER L´AUTOTEST

Pour atteindre les objectifs mondiaux d´élimination du SIDA à l´horizon 2030, la Côte d'Ivoire lance une vaste campagne nationale de promotion de l'auto-dépistage. Annoncée, le vendredi dernier, au cours d ´une conférence de presse, à Abidjan par le directeur coordonnateur du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), le professeur Ehui Eboi, cette opération se déroule du 10 novembre au 31 décembre 2026. Cette initiative répond à une urgence sanitaire chiffrée. Selon les estimations présentées par le PNLS, le pays comptait environ 414 000 personnes vivant avec le VIH à la fin de l'année 2025. « Beaucoup d'entre nous n'aiment pas aller à l'hôpital pour se faire dépister. C'est ce qui nous a amenés à adopter l'auto-dépistage », a expliqué Pr Ehui Eboi.

VU SUR LE NET

Economie

AGRO-INDUSTRIE : LE PRÉSIDENT BOTSWANAIS DUMA GIDEON BOKO DÉCOUVRE LE SAVOIR-FAIRE CHOCOLATIER DE CEMOI À YOPOUGON

En compagnie du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, le Président botswanais, Duma Gideon Boko, en visite d´État en Côte d´Ivoire depuis le dimanche 15 novembre 2026, s´est rendu, le mardi 17 novembre, à la zone industrielle de Yopougon, notamment dans l´entreprise chocolatière CEMOI, l´un des leaders de la chocolaterie. Il s´est imprégné du processus allant du broyage de la cabosse de cacao à la transformation de la fève pour produire du chocolat. Il a également visité les installations techniques et les différents entrepôts de ce géant chocolatier bâti sur 10 hectares pour une capacité de broyage de 70 000 tonnes et un réseau de plus de 20 000 points de vente de chocolat. S'exprimant au nom du Premier Ministre, le ministre de l´Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a indiqué que la Côte d´Ivoire, premier pays producteur mondial de cacao avec près de 40% de l ´offre mondiale et une capacité installée de broyage dépassant désormais 1,15 million de tonnes par an, s ´est fixée pour objectif de transformer sur place au moins 50% de son cacao d´ici à 2030. « L´Afrique produit l´essentiel du cacao mondial, mais elle consomme encore très peu de chocolat. Le marché africain du chocolat reste donc à construire et c´est une chance que nous voulons saisir avec nos partenaires africains, dont le Botswana », a dit Bruno Nabagné Koné. (Source : CICG)

SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE : L'APPO RÉAFFIRME SA VOLONTÉ D'EXPLOITER RATIONNELLEMENT SES RESSOURCES DANS LE RESPECT DE L´ENVIRONNEMENT ET AUX BÉNÉFICES DIRECTS DES POPULATIONS

Mamadou Sangafowa-Coulibaly, ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, par ailleurs président du Conseil des ministres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO), a réaffirmé la volonté des États-membres d´ exploiter rationnellement les ressources pétrolières du continent dans le respect de l'environnement et aux bénéfices directs des populations. C'était ce mardi 17 novembre 2026, à Abidjan-Cocody, lors de la cérémonie d'ouverture de la 50e session du Conseil ordinaire des ministres de l'APPO. Dans un contexte énergétique mondial marqué par les tensions géopolitiques, la volatilité des marchés, l´impératif de sécurité des approvisionnements ainsi que le désengagement progressif des financements internationaux, Mamadou Sangafowa-Coulibaly a plaidé devant ses pairs pour la souveraineté énergétique. « Il nous revient d´exploiter rationnellement nos ressources dans le respect de l´environnement et aux bénéfices directs de nos populations. Tel est le message que l´APPO se doit de porter avec constance afin de bâtir sur la scène internationale des partenariats justes et équilibrés », a-t-il affirmé.

Sport

ÉLIMINATOIRES CAN 2027 : LA CÔTE D'IVOIRE ARRACHE LE NUL FACE À LA GAMBIE

(2-2) GRÂCE À CHRIS INAO ET CONSERVE LA TÊTE DU GROUPE C

La Côte d'Ivoire a arraché un match nul (2-2) face à la Gambie, ce mardi 17 novembre 2026, à l'Independence Stadium de Bakau, lors de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027. Les Éléphants ont ouvert le score à la 13e minute grâce à Luck Zogbé. Les Ivoiriens ont conservé cet avantage jusqu'à la seconde période, avant de subir le retour des Scorpions. Yankuba Minteh a remis les deux équipes à égalité à la 69e minute, puis Musa Barrow a donné l'avantage à la Gambie sur penalty à la 80e minute, à la suite d'une faute du gardien ivoirien, Yahia Fofana. La rencontre a également été marquée par l'expulsion du Gambien Mohamed Badamosi à la 90e minute, réduisant les Scorpions à dix joueurs. Alors que les Éléphants se dirigeaient vers une défaite, Chris Inao a inscrit le but de l'égalisation à la 90e+8 minute, permettant à la Côte d'Ivoire de repartir avec un point. Ce résultat permet aux Ivoiriens de conserver la première place du groupe avec 10 points, devant la Gambie qui totalise 7 points, après quatre journées disputées.



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

